

**DEMANDE DE FORFAIT DE SKI
SCOLAIRES, ETUDIANTS ET HABITANTS PERMANENTS BRIDES LES BAINS
Et EMPLOYES SUR LA COMMUNE DE BRIDES LES BAINS
SAISON 2021-2022**

Justificatifs à produire :

- pour les enfants scolarisés dans la commune : listes établies par les instituteurs
- à partir du collège et jusqu'à moins de 18 ans : certificat de scolarité + taxe d'habitation 2021 des parents en résidence principale à Brides-les-Bains + le livret de famille
- pour les étudiants de 18 à moins de 26 ans : carte d'étudiant + taxe d'habitation 2021* des parents en résidence principale à Brides-les-Bains + livret de famille
- pour les habitants permanents : taxe d'habitation 2021* en résidence principale à Brides-les-Bains
- carte d'identité pour les moins de 26 ans
- pour les personnes travaillant sur la commune de Brides-Les-Bains : carte d'identité et contrat de travail minimum 17h/semaine, signé par les 2 parties..
pour ceux qui n'ont pas de contrat de travail (exp : indépendant, auto entrepreneur)
voir directement auprès de Méribel Alpina)

Nom Prénom.....
Date de naissance.....
Adresse
Profession

Demande le forfait résident permanent :

- Scolaire 3 Vallées moins de 18 ans au 1^{er} janvier 2022 gratuit
- Etudiant Vallée de Méribel de 18 à moins de 26 ans au 1^{er} janvier 2022 à 249€90
- Etudiant 3 Vallées de 18 à moins de 26 ans au 1^{er} janvier 2022 à 491€40
- Adulte Vallée de Méribel à 357 €
- Adulte 3 Vallées à 702 €
- Saisonnier Vallée de Méribel à 595€ employeur :

Fait à Brides-les-Bains, le Signature du demandeur

Attention ! en cas de perte du forfait pendant la saison d'hiver, le coût de délivrance d'un nouveau forfait sera de 10 € sur présentation du justificatif remis avec le forfait.
En cas de départ de la Commune, les forfaits devront être rendus.

Après validation en Mairie, se présenter aux caisses de Remontées Mécaniques de Méribel Alpina avec cette demande, un ancien forfait, une photo d'identité et le règlement. Les Chèques ne sont plus acceptés.

**Bon pour accord,
Le Maire,**

**Pour les personnes exonérées de la taxe d'habitation
Merci de fournir l'avis d'imposition ou de non-imposition*